



Train + Vélo

■ Votre vélo vous accompagne sans réservation

Votre vélo, préalablement démonté et rangé sous housse (dimension maximale 120 x 90 cm), voyage gratuitement à bord de TGV, TéoZ, Lunéa et Corail Intercités dans les espaces bagages.

Les Corail Intercités équipés d'un local à vélos acceptent gratuitement* votre bicyclette non démontée, dans la limite des places disponibles. Ces trains sont repérés par le pictogramme  dans les documents horaires.

Dans les TER, votre vélo voyage gratuitement. En régions Rhône-Alpes, Aquitaine, Auvergne, Alsace, Languedoc Roussillon, Limousin et Provence Alpes-Côte-d'Azur**, tous les trains TER acceptent les vélos, dans la limite des places disponibles. Dans les autres régions, vous pouvez monter avec votre vélo dans la plupart des TER, repérés par le pictogramme  dans les documents horaires.

Les Transilien et RER vous invitent également à emporter votre vélo à bord des trains d'Île-de-France***.

Pour le confort de tous, nous vous conseillons d'emprunter le train avec votre vélo en dehors des heures d'affluence, et de vous renseigner à l'avance si vous voyagez en groupe.

* Sauf à bord de Corail TéoZ et Corail Lunéa, pour lesquels il vous faudra payer une réservation de 10 €.

** En PACA, hors périodes de pointe en semaine (de 7h à 9h et de 16h30 à 18h30).

*** Du lundi au vendredi, à l'exception des heures de pointe de 6h30 à 9h vers Paris et dans Paris et de 16h30 à 19h depuis Paris et dans Paris. Les samedis, dimanches et jours fériés sans restriction.

■ Votre vélo bénéficie d'un emplacement réservé*

Bénéficiez d'un emplacement spécialement conçu pour vos vélos non démontés, à bord de TéoZ, de la plupart des Lunéa et de nombreux TGV. Pensez à effectuer votre réservation vélo, en même temps que l'achat de votre billet.

* La réservation est obligatoire. Elle s'élève à 10 € par vélo dans la limite des 4,6 ou 8 places disponibles par train (tarif valable au 01/01/07).

■ Partez à travers l'Europe avec votre vélo

Vous pouvez également profiter du **Service Train+Vélo** dans certains trains à destination du Luxembourg, de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Espagne, de la Suisse et de l'Italie.

Avec Eurostar, vous pouvez faire voyager votre vélo, en tant que bagage enregistré, sur les liaisons Paris-Londres et Lille-Londres.

Pour plus d'informations :

- > appelez en France le +33 (0)1 48 74 14 80
- > ou au Royaume-Uni le +44 (0) 87 05 850 850

■ Informations utiles

Chargement du vélo : responsable de votre vélo tout au long du parcours, vous le chargez et le déchargez vous-même. Pour faciliter cette opération et afin de ne pas gêner les autres voyageurs, nous vous conseillons d'arriver au moins 20 minutes avant le départ de votre train. Le chargement des vélos est autorisé dans la limite des places disponibles. En cas de doute sur le bon emplacement, n'hésitez pas à vous adresser au contrôleur. De même, nous vous demandons de préparer votre descente afin de faciliter la fluidité lors de l'arrêt en gare. Pour votre sécurité et celle des autres, nous vous rappelons que vous devez tenir votre vélo à la main dans les enceintes de la SNCF.

À savoir :

Les vélos transportés sont considérés comme bagages à main. La SNCF ne saurait être tenue pour responsable des vols ou dommages éventuels (à l'exception des vélos transportés par le Service Bagages à domicile).

■ Service Bagages à domicile : Voyager léger

Voyagez les mains libres et profitez pleinement de votre déplacement en train, le Service Bagages à domicile* s'occupe d'expédier votre vélo : il prend en charge votre bicyclette où vous le souhaitez et vous l'apporte là où vous allez.

Pour en profiter, appelez le 36 35 (0,34 € TTC/min), dites "Bagages" ou tapez 45. Vous retrouvez votre vélo sur votre lieu de vacances sans vous soucier de son transport. Simple, pratique et rapide, le Service Bagages à domicile s'adapte à vos préférences et vous propose deux formules :

- > de porte à porte (domicile ou gare) au prix de 49 €*.
- > d'une agence Sernam à une autre agence Sernam au prix de 39 €*.

* Tarifs valables au 1^{er} janvier 2007.

■ Louez un vélo à l'arrivée

Dans de nombreuses gares (ou à proximité de celles-ci), la location d'un vélo est une alternative pratique au transport de son vélo en bagage accompagné.

Vous trouverez cette possibilité notamment dans les gares d'Annecy, Auxerre, Chambéry, Clermont-Ferrand, Deauville, Grenoble, Le Havre, Lille Flandre, Metz, Mulhouse, Montpellier, Nancy, Paris Lyon, Strasbourg, Toulouse, Versailles Chantiers.

Pour plus d'informations :

- > allez sur www.velo.sncf.com, rubriques « Stationner son vélo » et « Découvrir les régions ».

Pour plus d'informations :

- > allez sur www.velo.sncf.com
- > adressez-vous en **gares, boutiques SNCF ou agences de voyages agréées SNCF**,
- > appelez le **36 35** (0,34 € TTC/min), dites "billet" ou tapez 3. Vous serez mis en relation avec notre service de réservation par téléphone,
- > pour obtenir ces renseignements en **langue étrangère**, composez le : +33 (0)8 92 35 35 35.

Les renseignements figurant dans ce document ne sont pas exhaustifs. Ils sont donnés sous réserve des modifications qui pourraient avoir été apportées depuis leur lise en ligne.